

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE | 18 OCTOBRE 2018**

## **Lille-Sequedin : un surveillant mis en examen dans une affaire de violence entre détenus**

---

Une information judiciaire a été ouverte aujourd’hui au Tribunal de grande instance de Lille pour une affaire de violence à la prison de Lille-Sequedin. Un dossier dans lequel sont mises en examen plusieurs personnes détenues, mais aussi un surveillant pénitentiaire.

Les faits remontent au 12 septembre dernier : ce jour-là, un détenu est passé à tabac par d’autres prisonniers en cour de promenade. Bilan : 63 jours d’ITT. Des violences qui auraient eu lieu avec la complicité d’au moins un surveillant. Un agent pénitentiaire a en effet été mis en examen ; plusieurs autres ont été gardés à vue. Des gardes à vue à l’issue desquelles il a été décidé d’approfondir l’enquête alors que l’affaire devait initialement être jugée en comparution immédiate cet après-midi – soit plus d’un mois après les faits.

D’après plusieurs sources, la victime aurait été agressée en raison des motifs de son incarcération – une information qui aurait été divulguée à ses codétenus par le personnel, qui aurait, à tout le moins, rendu le lynchage possible.

Aussi grave soit-elle – si elle est confirmée –, cette situation n’est pas isolée. Une personne incarcérée dans l’établissement alertait récemment l’OIP sur des faits similaires : une bagarre aurait eu lieu en dehors du champ des caméras, sous le regard passif de personnels pénitentiaires. Le climat de tensions qui règne par ailleurs dans cette maison d’arrêt, qui accueille 867 personnes pour 584 places, est unanimement dénoncé par détenus, professionnels et observateurs. Au-delà de Lille-Sequedin, l’OIP reçoit régulièrement des témoignages dénonçant l’attitude de surveillants qui ferment les yeux devant des règlements de compte, voire y contribuent, notamment en divulguant le motif d’incarcération de certaines personnes détenues ou en ouvrant les portes.

Espérons qu’une enquête de l’Inspection générale de la justice (IGJ) a été diligentée à Lille-Sequedin et que la transparence sur ses conclusions sera assurée. À cet égard, rappelons que dans plusieurs affaires similaires, des parlementaires ont demandé à avoir accès aux rapports d’inspection. À ce jour, le ministère n’a pas donné suite à ces demandes.

**Contact presse : Pauline De Smet - 01 44 52 88 00**